

Conditions générales de ventes

Article 1 : La réservation est faite en tenant compte du mieux possible des souhaits du client. Aucun numéro d'emplacement ne peut être garanti. Vous pouvez réserver votre séjour par téléphone au 02 97 55 78 78 (Lac). Nous vous enverrons alors un devis. L'option est confirmée dès la réception de votre acompte et du coupon de réservation dûment rempli. Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement d'un acompte. La réservation sera définitive après réception du contrat de réservation complété et accompagné du versement de l'acompte et ne pourra être prise en compte sans notre accord. La réservation est nominative et non transmissible. La réservation et le paiement en ligne sont possibles sur notre site web www.lelac-carnac.com. Dès réception de votre règlement, une confirmation vous sera alors envoyée par courrier électronique ou postal. Lors de votre arrivée au camping, la confirmation de réservation (papier ou électronique) pourra être exigée par nos équipes d'accueil.

Article 2 : Pour tous les séjours en location (mobile-home, chalet ou chambre), le solde de séjour est à régler au plus tard 1 mois (30 jours) avant votre arrivée. En cas de réservation moins d'un mois avant votre arrivée, la totalité est à régler dès la réservation. A défaut de paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée, le camping Le Lac se réserve le droit de considérer que la réservation a été annulée (les sommes restant dûes). Pour les emplacements, un acompte de 25% doit être réglé pour confirmer un devis. Le solde de séjour sera réglé lors de votre départ.

Article 3 : Les réservations ne peuvent être modifiées qu'après l'accord du camping et notification par écrit du client dans la limite de nos disponibilités. Les personnes supplémentaires non inscrites sur le contrat de location ne pourront séjourner sur l'emplacement prévu sans l'accord du gérant. La capacité de la location doit être respectée quel que soit l'âge des participant(e)s. En cas de départ anticipé ou arrivée retardée, l'acompte ou le solde de séjour versés ne donneront lieu à aucun remboursement.

Article 4 : Lors de votre réservation, vous pouvez souscrire une assurance annulation. Le tarif est variable selon la durée de votre séjour (3,5% du montant de votre séjour) pour un séjour en camping ou en location. Les conditions générales de vente, les garanties et limites de garanties avant le séjour (annulation) ou pendant le séjour (interruption de séjour) sont disponibles sur notre site web (section assurance annulation) ou sur simple demande par e-mail.

Aucune assurance ne peut être souscrite après avoir réservé votre séjour (souscription au moment de la réservation).

Aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping. En effet c'est auprès de la compagnie d'assurance que vous devrez effectuer une déclaration de sinistre (annulation ou interruption de séjour) sous 5 jours maximum.

Article 5 : Les arrivées en location se font à partir de 15h et les départs avant 10h. En emplacement, les arrivées sont possibles à partir de 13h. Votre emplacement devra être libéré pour 12h au plus tard. Tout dépassement d'horaire donnera lieu à une facturation supplémentaire. Lorsque les barrières sont fermées, aucun véhicule ne peut circuler dans l'établissement. En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de prendre vos dispositions et nous contacter au 02 97 55 78 78

Article 6 : Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

Tout client doit se conformer au règlement intérieur du camping. Le non respect du règlement pourra entraîner l'expulsion du camping sans aucun remboursement du séjour.

Les animaux non déclarés lors de votre réservation ne pourront être admis dans les locations (2 animaux maximum). Les chiens, les chats sont acceptés à condition d'être tenus en laisse. En outre vous devez être en possession du carnet de vaccination à jour. Le tarif du supplément est de 2.50€ par jour et par animal.

A partir de 23h00, il est obligatoire que chacun respecte le droit de repos de ses voisins

Circulation : La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23h30 et 7h du matin (les motos n'ont pas d'autorisations spécifiques).

Visiteurs : Les visiteurs devront se présenter à l'accueil. Ils auront accès au parking extérieur situé devant le camping. (les visiteurs seront sous la responsabilité de leurs hôtes). L'accès aux piscines et structures du camping est strictement réservé aux clients du camping. Le tarif visiteur est de 5,00€ par jour.

Article 7 : Responsabilité : Il appartient au vacancier de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier. Tout oubli d'effet personnel à l'intérieur du camping ne saurait engager la responsabilité du camping.

Article 8 : Changement d'occupation : Pour tout changement d'occupation de l'emplacement, une autorisation du gestionnaire devra être faite au préalable et le prix sera adapté à la situation réelle.

Article 9: Paiements: Le camping accepte les modes de règlements suivants: chèque bancaire, chèques vacances ANCV, espèces, CB (Visa ou Mastercard) et virement.

En cas de virement, veuillez à bien préciser votre numéro de réservation, vos dates de séjour ainsi que le nom fourni lors de votre réservation.

En cas de litige, seul le tribunal de Lorient sera compétent.